

Accompagner un projet d'innovation : quelques repères pour le chef d'établissement et l'accompagnateur Cardie



Élaborer le projet

- **Réaliser** un diagnostic.
- **Identifier** le contexte, les enjeux, les besoins, le problème à résoudre.
- **Déterminer** quelques éléments d'évaluation.
- **Déterminer** des éléments à observer, si possible en lien avec les éléments d'évaluation.

L'accompagnateur peut aider à formaliser les enjeux, à repérer les besoins.

Il peut aider à choisir des priorités.

Il peut aider à déterminer des éléments observables pour évaluer l'avancée du projet.

Évaluer, réorienter

- **Réguler** le projet en permettant des bilans d'étapes.

L'accompagnateur permet cette régulation en proposant des points d'étape.

Il met régulièrement en valeur ce qui fonctionne.

Il questionne les obstacles et fait émerger de nouvelles pistes à envisager.

L'accompagnateur aide à formaliser un bilan du projet.

Élaborer le projet

- **Mettre en place** une équipe projet ; un petit collectif d'au moins trois acteurs.
- **Identifier** le contexte, les enjeux, les besoins, le problème à résoudre.
- **Trouver** des pistes possibles pour résoudre le problème ; en choisir une à mettre en œuvre.
- **Clarifier** les objectifs, la finalité, la mise en œuvre, le public visé et les acteurs du projet.
- **Déterminer** quelques éléments d'évaluation.
- **Compléter** le dossier Cardie (à retrouver sur la [page d'accueil innovation](#)) pour formaliser le projet et engager un accompagnement.

L'accompagnateur peut soutenir la rédaction du dossier.

Par ses questions et reformulations, il aide :

- à préciser le projet,
- à faire des choix,
- à déterminer des objectifs concrets, accessibles, réalisables, réalistes, raisonnables.

Organiser le projet

- **Déterminer** chaque année un ou des porteurs(s) du projet qui peut (peuvent) être le (ou les) interlocuteur(s) privilégié(s) pour l'accompagnateur.
- **Initier** une première rencontre entre le chef d'établissement et l'accompagnateur une fois les courriers reçus (validation du projet et cadre de l'accompagnement).
- **Planifier** annuellement trois ou quatre temps de travail entre l'équipe complète du projet (ponctuellement avec le(s) porteur(s)) et l'accompagnateur.
- **Faciliter** annuellement des temps de travail pour l'équipe complète du projet (sans l'accompagnateur).

L'accompagnateur peut aider à identifier les leviers et les blocages. Il détermine avec le chef d'établissement une planification annuelle des rencontres.

Cette planification peut se faire avec le(s) porteur(s) avec l'accord du chef d'établissement.

L'accompagnateur envisage avec le chef d'établissement et/ou le(s) porteur(s) de projet les objectifs annuels de l'accompagnement.

Mettre en œuvre

Clarifier

- **S'assurer** de partager le même projet.
- **Poser** un cadre de travail clair.
- **Expliquer** la place de l'accompagnateur Cardie.

L'accompagnateur peut aider à faire émerger les représentations, les niveaux de compréhension et d'implication de chaque acteur. Il interroge le rôle des uns et des autres.

Tester, observer, analyser

- **Essayer** les outils créés collectivement.
- **Inciter** les collègues à aller se voir en classe.
- **Oser** utiliser d'autres outils.

L'accompagnateur peut aider, lors des temps de travail, à analyser les expériences à partir des observations faites sur le terrain. Il peut proposer des pistes, des exemples de d'autres établissements.

Échanger, construire

- **Permettre des échanges** d'idées, d'outils entre les membres de l'équipe du projet en aménageant des temps de concertation.
- **Construire** des outils à tester.
- **Déterminer** des éléments à observer, si possible en lien avec les éléments d'évaluation.

L'accompagnateur peut animer les temps de travail pour faciliter les échanges entre les acteurs du projet.

Il peut aider, lors des temps de travail, à mutualiser les pratiques, à créer des outils.

Il peut aider à construire des grilles d'observables pour aller voir ce qui se passe sur le terrain.

Évaluer, réorienter

- **Réguler** le projet en permettant des bilans d'étapes.
- **Mettre en valeur** ce qui fonctionne.
- **Envisager** de nouvelles pistes.
- **Faire passer** du déclaratif au réel.
- **Ramener** du réel.

L'accompagnateur aide à déterminer les objets de travail entre chaque rencontre.

Il aide à mettre en lumière les zones d'ombre.

Il rend compte au chef d'établissement des avancées du projet.

Garder trace

- **Créer** un lieu de stockage unique du projet.

L'accompagnateur rédige un document d'accompagnement suite à chaque rencontre.

Ce document relate quelques points des échanges, met en exergue quelques questions, fixe des perspectives, propose des pistes, des lectures.

Ce document est partagé avec l'équipe du projet et le chef d'établissement.

Faire connaître au sein de l'établissement

- **Utiliser** les instances comme le conseil pédagogique, le CA.
- **Afficher**, par exemple, des documents en salle des professeurs.

L'accompagnateur peut aider à préparer des présentations.

Diffuser vers l'extérieur

- **Publier** sur le site de l'établissement, E-lyco.
- **Utiliser** les portes ouvertes.
- **Contact** des médias.

L'accompagnateur soutient la communication en rédigeant un document de valorisation publié sur la rubrique Cardie.

Il peut le proposer comme ressource pour d'autres accompagnements.

Il peut mettre en réseau des équipes travaillant sur la même thématique.

Inciter à la pérennité du projet

- **Rendre accessible** la mémoire du projet.
- **Soutenir et encourager** les équipes.
- **Assurer** si nécessaire le relais du porteur du projet.
- **Inscrire** le projet dans un ordinaire de l'établissement.

L'accompagnateur peut aider à sélectionner les informations à garder en mémoire.

Il peut aider à les formaliser.

Clôturer l'accompagnement

- **Établir** un bilan d'accompagnement.
- **Évaluer** le projet.
- **Lire et valider** le fond du document qui présentera quelques éléments du projet sur la rubrique Cardie de l'académie.

L'accompagnateur peut aider à montrer le chemin parcouru.

Il permet de comparer les objectifs initiaux à ceux de fin.

L'accompagnateur peut aider à formaliser un bilan pour évaluer le dispositif.

Il propose un document de valorisation qui sera mis en ligne dans la rubrique Innovation de l'académie.

Ce document peut être une co-écriture dirigée par l'accompagnateur.

Identifier des prolongements

- **Déterminer** des pistes de travail pour les années n+1 et n+2.
- **Proposer** une formation de proximité l'année suivante sur une thématique du projet.
- **Penser** des nouveaux projets à mettre en place.
- **Penser** d'autres accompagnements avec des inspecteurs, des chercheurs.

L'accompagnateur peut aider à faire réfléchir sur le réinvestissement dans un autre projet des compétences développées, à capitaliser.

L'accompagnateur peut aider à déterminer des prolongements et des contenus de formations.

Il est un interlocuteur entre l'établissement, la Cardie et l'EAFC.

Encourager la formation

- **Mettre en œuvre** des formations sur site.
- **Favoriser** l'auto-formation par la lecture d'articles, l'appui de conférence...

L'accompagnateur peut aider l'équipe projet à s'interroger sur des possibles besoins de formation.

Il peut être un relais avec l'E AFC pour identifier un formateur et articuler l'accompagnement / formation.

Il réalise une veille scientifique pour proposer des lectures, des outils de recherche.

Rassurer

- **Encourager** l'évolution de pratiques.
- **Rassurer** l'équipe.

L'accompagnateur rassure régulièrement l'équipe sur l'avancée du projet.

